



# devenez mécène du **BAC A SONS** ✪ (MOLESME)



**15 JUIN 2019**

## LE BAC A SONS C'EST QUOI ?

En 2019, la fête de la musique de Molesme devient **Le Bac A Sons** ✪ festival gratuit, familial, bon enfant et sans chichi qui en 5 ans a acquis une renommée à l'échelle régionale en proposant des concerts éclectiques et de grande qualité, et en évoluant d'année en année tant par les animations proposées que par la configuration du site et son organisation.

### L'EDITION 2018 C'ETAIT :

- 2 500 participants
- 6 groupes aux genres très variés, 1 DJ, et 1 guinguette
- plus de 10 heures de concerts et d'animations
- une scène professionnelle de grande qualité
- un élargissement des activités proposées sur le site
- un public conquis, de 0 à 95 ans
- la présence des médias locaux
- le soutien de nombreux partenaires (7 partenaires officiels, 28 entrepreneurs, commerçants et artisans locaux)



### Le 15 juin prochain il y aura, rien que pour vous :

- ❖ 6 groupes, interludes assurés par l'école de musique de Châtillon-sur-Seine
- ❖ des animations pour les enfants : jeux, spectacle de cirque, ...
- ❖ un camping (pour ceux qui décideront de nous accompagner jusque tard dans la soirée...)
- ❖ et comme toujours buvette et restauration sur place !

### Nous avons besoin de vous !

En 2018, la manifestation a bénéficié du soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté, du conseil départemental de Côte-d'Or, de la communauté de communes du Châtillonnais, de la commune de Molesme et de l'ADDAMIR 21.

28 entreprises locales nous ont également apporté leur soutien financier. L'événement étant totalement libre d'accès, ces partenariats sont indispensables pour que l'événement puisse exister et perdurer.





# devenez mécène du **BAC A SONS** ✪ (MOLESME)



**15 JUIN 2019**

## LE BAC A SONS C'EST QUOI ?

En 2019, la fête de la musique de Molesme devient **Le Bac A Sons** ✪ festival gratuit, familial, bon enfant et sans chichi qui en 5 ans a acquis une renommée à l'échelle régionale en proposant des concerts éclectiques et de grande qualité, et en évoluant d'année en année tant par les animations proposées que par la configuration du site et son organisation.

### L'EDITION 2018 C'ETAIT :

- 2 500 participants
- 6 groupes aux genres très variés, 1 DJ, et 1 guinguette
- plus de 10 heures de concerts et d'animations
- une scène professionnelle de grande qualité
- un élargissement des activités proposées sur le site
- un public conquis, de 0 à 95 ans
- la présence des médias locaux
- le soutien de nombreux partenaires (7 partenaires officiels, 28 entrepreneurs, commerçants et artisans locaux)



### Le 15 juin prochain il y aura, rien que pour vous :

- ❖ 6 groupes, interludes assurés par l'école de musique de Châtillon-sur-Seine
- ❖ des animations pour les enfants : jeux, spectacle de cirque, ...
- ❖ un camping (pour ceux qui décideront de nous accompagner jusque tard dans la soirée...)
- ❖ et comme toujours **buvette et restauration** sur place !

### Nous avons besoin de vous !

En 2018, la manifestation a bénéficié du soutien de la région Bourgogne-Franche-Comté, du conseil départemental de Côte-d'Or, de la communauté de communes du Châtillonnais, de la commune de Molesme et de l'ADDAMIR 21.

28 entreprises locales nous ont également apporté leur soutien financier. L'événement étant totalement libre d'accès, ces partenariats sont indispensables pour que l'événement puisse exister et perdurer.



# Tout Simplement C'EST QUI ?

Tout...Simplement est une **association loi 1901 d'intérêt général** qui a pour objectif de développer et de faciliter l'accès à la culture et l'échange local et rural dans les environs de la commune de Molesme. L'association organise différentes manifestations tout au long de l'année, avec son événement phare que constitue la **fête de la musique**, qui en est bientôt à sa 6<sup>ème</sup> édition.

## MECENE, POURQUOI ?

être mécène de la fête de la musique c'est :

- ❖ faire une bonne action en **soutenant le monde associatif local**
- ❖ apporter votre **contribution au développement culturel et artistique de votre territoire**

en échange, **Tout...simplement s'engage** :

- ❖ à faire apparaître **votre logo sur ses supports de communication** (flyers), imprimés en **3000 exemplaires** et largement diffusés sur le territoire en amont de la manifestation ainsi que sur le site durant la manifestation
- ❖ à vous inviter à l'événement et à vous offrir le **cocktail réservé aux partenaires de la manifestation**
- ❖ à **communiquer sur sa page Facebook** (350 abonnés) ainsi que sur son site internet ([www.toutsimplement21.jimdo.com](http://www.toutsimplement21.jimdo.com)) sur ses partenaires en amont de la manifestation

## DONNER 80€ NE VOUS COUTERA QUE ~~80€~~ 32€ !

Les dons à des associations à but non lucratif d'intérêt général comme Tout...simplement permettent à votre entreprise de bénéficier de **60% de réductions d'impôt**. Autrement dit, un don de 80€ ne vous coûtera que 32€ !

### Comment bénéficier de la réduction d'impôt ?

C'est simple ! Une fois le don reçu, l'association vous remettra un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts dans laquelle il vous suffira de remplir le champ "réductions et crédits d'impôt".

**Alors n'hésitez plus ! Soutenez le monde associatif et les artistes de votre territoire en devenant mécène de la 6<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique !**



**Date limite de réception des dons : 12 mai**



@ [toutsimplement21@gmail.com](mailto:toutsimplement21@gmail.com)  
f [www.facebook.com/toutsimplement21](http://www.facebook.com/toutsimplement21)  
globe [www.toutsimplement21.jimdo.com](http://www.toutsimplement21.jimdo.com)  
téléphone 06.81.39.79.94 / 03.80.81.37.24  
adresse 4, rue Basse de la Butte  
21330 Molesme

# Tout Simplement C'EST QUI ?

Tout...Simplement est une **association loi 1901 d'intérêt général** qui a pour objectif de développer et de faciliter l'accès à la culture et l'échange local et rural dans les environs de la commune de Molesme. L'association organise différentes manifestations tout au long de l'année, avec son événement phare que constitue la **fête de la musique**, qui en est bientôt à sa 6<sup>ème</sup> édition.

## MECENE, POURQUOI ?

être mécène de la fête de la musique c'est :

- ❖ faire une bonne action en **soutenant le monde associatif local**
- ❖ apporter votre **contribution au développement culturel et artistique de votre territoire**

en échange, **Tout...simplement s'engage** :

- ❖ à faire apparaître **votre logo sur ses supports de communication** (flyers), imprimés en **3000 exemplaires** et largement diffusés sur le territoire en amont de la manifestation ainsi que sur le site durant la manifestation
- ❖ à vous inviter à l'événement et à vous offrir le **cocktail réservé aux partenaires de la manifestation**
- ❖ à **communiquer sur sa page Facebook** (350 abonnés) ainsi que sur son site internet ([www.toutsimplement21.jimdo.com](http://www.toutsimplement21.jimdo.com)) sur ses partenaires en amont de la manifestation

## DONNER 80€ NE VOUS COUTERA QUE ~~80€~~ 32€ !

Les dons à des associations à but non lucratif d'intérêt général comme Tout...simplement permettent à votre entreprise de bénéficier de **60% de réductions d'impôt**. Autrement dit, un don de 80€ ne vous coûtera que 32€ !

### Comment bénéficier de la réduction d'impôt ?

C'est simple ! Une fois le don reçu, l'association vous remettra un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts dans laquelle il vous suffira de remplir le champ "réductions et crédits d'impôt".

**Alors n'hésitez plus ! Soutenez le monde associatif et les artistes de votre territoire en devenant mécène de la 6<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique !**



**Date limite de réception des dons : 12 mai**



@ [toutsimplement21@gmail.com](mailto:toutsimplement21@gmail.com)  
f [www.facebook.com/toutsimplement21](http://www.facebook.com/toutsimplement21)  
globe [www.toutsimplement21.jimdo.com](http://www.toutsimplement21.jimdo.com)  
téléphone 06.81.39.79.94 / 03.80.81.37.24  
adresse 4, rue Basse de la Butte  
21330 Molesme